

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Questembert Communauté
Délibération du Conseil d'Administration
Séance du 4 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 4 avril 2024 à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du CIAS se sont réunis à la salle du Conseil de Questembert Communauté, sous la présidence de Monsieur Patrice LE PENHUIZIC, et sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 22 mars 2024 conformément aux articles R.123-7 et R.123-16 du Code de l'action social et des familles.

Le Président du CIAS, Patrice LE PENHUIZIC, accueille les administrateurs. Il procède ensuite à l'appel nominal des administrateurs. Il procède à la désignation du secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 19
Procurations: 1

Étaient présents :

M. Patrice LE PENHUIZIC, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Morgane RETHO, Mme Simone MALVILLE, M. Bernard CHAUVIN, M. Boris LEMAIRE, M. Raymond HOUEIX, Mme Nicole TOUZE (arrivée point n°2 18h10), M. Jean-Jacques MERCIER, Mme Brigitte POEYDE-MENGE, M. Pierrick LE BRIS, Mme Bénédicte LODEVIS, Mme Jeannine MAGREX, Dominique BONNE, Mme Marie-Annick BURBAN, Mme Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES, M. Michel GRIGNON, M. Pascal GUIBLIN

Étaient absents :

M. Stéphane COMBEAU, Mme Sylvie GAIN (arrivée point n°9 18h30), Jean-Yves LE DOUARIN (arrivé point numéro 9 18h30), M. Jean-Pierre DANET, Mme Isabelle GIRAUD, M. Anthony BOISARD, M. Patrick MORICE, Mme Hélène LANN CORRE, M. Laurent POMME-REUIL, Mme Eve FOUCHER

Procurations :

Mme Hélène LANN CORRE a donné pouvoir à Mme Morgane RETHO

Secrétaire de séance : M. Jean Pierre GALUDEC

2024 04 n°08 - FINANCES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Annexes : Documents budgétaires (maquettes réglementaires + tableur détails + ppi)

Monsieur le Président présente le budget primitif 2024 qui se résume ainsi :

- Section de fonctionnement : 2 801 358 €, en dépenses et en recettes,
- Section d'investissement : 50 000 € en dépenses et 96 143,04 € en recettes,

Il est proposé d'effectuer le vote au niveau du chapitre pour les deux sections et de voter la section de fonctionnement en équilibre et la section d'investissement en suréquilibre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil d'Administration valident cette proposition de budget.

Il rappelle que ce budget prévoit :

- une subvention d'équilibre de 1 400 000 € en recettes de fonctionnement afin d'équilibrer cette section.

La subvention sera versée par le budget principal de Questembert Communauté.

- un fond de concours en investissement à hauteur de 50 000 € pour le programme d'investissement du CIAS. Ce fonds de concours sera versé par le budget principal de Questembert Communauté.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

A Questembert, le 12 avril 2024

Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC



Le Secrétaire de Séance
Jean-Pierre GALUDEC

